



Résiliation mutuelle

Par Loki

Bonjour,

Suite à mon entrée dans ma nouvelle entreprise le 01/09/22, j'ai souscrit à la mutuelle obligatoire de l'employeur. Suite à cela j'ai transmis ma résiliation à ma mutuelle perso pour le motif d'affiliation à une mutuelle d'entreprise obligatoire.

Jusqu'ici tout va bien, ma mutuelle accepte la résiliation pour ce motif, mais ils appliquent la résiliation au 30 septembre alors que mon contrat obligatoire débute à ma date d'embauche soit le 01/09. Ils disent que tout mois commencé est dû, mais moi je ne suis pas certain de cela d'autant plus que j'ai déjà été dans cette situation il y a quelques années et ma mutuelle perso avait bien pris en compte ma résiliation à la date de début du contrat obligatoire. De plus il est techniquement impossible niveau date de leur transmettre les pièces nécessaires pour la résiliation avant la date de commencement du contrat obligatoire, il faut bien le temps d'avoir les documents en question (justificatif employeur par exemple) pour envoyer la résiliation.

Merci pour vos réponses